



Evasion fiscale révélée à Wacem, ATS, Togo-Rail...

Comment réagiront l'OTR et le gouvernement ?

De troublantes révélations du quotidien français « Le Monde », indiquent sans ambages, dans un article en date du 25 juillet dernier, par quelle alchimie « la fortune de magnats indiens du Togo finit dans les paradis fiscaux ».

P 3

SECURITE



Prélude au sommet de l'UA Consultations tripartites Afrique-Chine-Etats-Unis

Le Togo accueille le 15 octobre prochain, le sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur la sécurité maritime et le développement en Afrique. En avant goût à ce rendez-vous international ...

P 3

FOIRE

Le made in Togo se fait connaître



P 5

SPORT

Akpovi honore la mémoire de Keshi à Abuja



P 10

EDITO

Affaire de « 3G » au Togo

A combien de « G » peut-on réellement et sincèrement évaluer le niveau de la connectivité internet au Togo ? 0, 5 ? 1 ? 1,5 ? 2 ? etc. En tous les cas, bon nombre de Togolais ne croient pas du tout disposer de connexion « 3G » malgré l'assurance que donnent des opérateurs de téléphonies sur place de leur vendre effectivement ledit service ...

P 3



du 07 juillet au 17 août

flooz promo conso

Utilise les services Flooz et gagne !

8 000 000* F CFA à distribuer chaque semaine

Tapez *155*55#

(*1) Jusqu'à 1 000 000 F CFA déposé sur un compte Flooz

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) |  moovtogoofficiel |  epignationtogoofficiel



no limit

 <h2>Contenu</h2>	 <p>Ghana / Soupçons de corruption Rawlings lève le voile P 4</p>	 <p>Entrepreneuriat La foire « Adjafi » s'internationalise P 5</p>
 <p>Benin / Festival Vootoon Le caricaturiste Togolais Donissen parmi les formateurs P 9</p>	 <p>FTF Fin de formation des entraîneurs P 10</p>	 <p>Education 3 élèves de Kpalimé débarquent aux États-Unis P 11</p>

tm Nation

Dapaong / Gestion durable des terres

Un projet de vulgarisation de la technique de Gestion Intégrée de Fertilité, l'Eau et des Ravageurs par les Champignons (GIFERC) a été lancé le 12 juillet à Dapaong.

Intitulé « Appui aux organisations paysannes pour la vulgarisation de la GIFERC dans la région des Savanes-Ouest », ce projet est une initiative de l'Association pour la Gestion Intégrée et Durable de l'Environnement (AGIDE). Il se situe dans la composante des activités communautaires de base pour l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des terres. Il s'agira à terme de contribuer à réduire l'utilisation des engrais minéraux et des pesticides chimiques.

Au total, 1000 producteurs ciblés dans les préfectures de Tône, Cinkassé et Tandjouaré dans les Savanes seront formés à la technique de la GIFERC.

Golfe / Appel à l'utilisation du compost

Des agriculteurs et maraichers de Lomé ont pris part à un atelier de formation sur l'élaboration et l'utilisation du compost le 22 juillet à Lomé.

C'est une initiative des responsables du projet « Externalités négatives de l'intensification des sols cultivés en milieu périurbain ». Elle vise à amener les agriculteurs et maraichers à opter pour l'utilisation du compost fabriqué à base des déchets.

Grace à cette formation, les participants ont compris que le compost permet d'obtenir de bonnes récoltes contrairement aux engrais chimiques qui appauvrissent les sols et dont les cultures sont nuisibles à la santé de l'homme.

Kozah / Formation en santé oculaire

Cent quatre-vingt-deux volontaires et Secouristes Agents de Santé Communautaires (SASC) de la région de la Kara ont été formés sur la santé oculaire de l'enfant du 18 au 20 juillet dans la localité.

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités des SASC en identification et référencement des enfants souffrant de déficiences visuelles en vue de leur prise en charge médicale. La finalité est d'accompagner le Togo dans son adhésion à l'initiative globale « vision 2020 » qui ambitionne éliminer la cécité dans le monde à l'horizon 2020.

Initiée par la Croix Rouge Togolaise (CRT) - Kara et ses partenaires, cette formation se situe dans le cadre du projet « Prévention des déficiences visuelles chez l'enfant au Togo ».

Agou / Aide à l'éducation primaire

L'ONG « Des sourires pour le Togo » a posé la première pierre pour la construction du premier bâtiment scolaire de l'école primaire évangélique de Doglobo à Gadzépé.

Le bâtiment scolaire en construction permettra de soulager les peines des enfants et d'offrir un cadre idéal pour l'apprentissage. Grâce à ce bâtiment un plus grand nombre d'enfants sera scolarisé à l'avenir dans ce village.

Cette action est un des volets des trois axes prioritaires du programme qu'exécute l'ONG dans les régions Maritime et Plateaux. Le bâtiment comprendra trois classes et une direction sur une superficie de 300 m². Les travaux sont assurés par l'entreprise « The Brother's Land » et vont durer trois mois.

Réformes politiques et institutionnelles

Les principaux points de convergences

Le Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) a remis au Président de la République les documents de synthèse de l'atelier national tenu du 11 au 15 juillet 2016 à Lomé. Ces documents résument essentiellement les points de convergences auxquels les participants à l'atelier sont parvenus.

Il s'agit entre autres des questions relatives à l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif, la limitation du mandat présidentiel, le mode de scrutin, la gestion des contentieux électoraux, le contrôle de la nomination aux hauts postes et la déclaration des patrimoines à l'entrée et à la sortie de poste des gouvernants.

En outre, ces points de convergence ont concerné également la saisine de la Cour constitutionnelle, à l'ethnicité, la citoyenneté, les valeurs culturelles et la poursuite des réformes de la Justice.

Toutefois, sur la question de régime politique, aucune proposition concrète n'a été faite dans l'immédiat pour le contexte togolais car, il faudra au préalable, définir le contenu du régime souhaité par les Togolaises et les Togolais.

La rencontre nationale tenue du 11 au 15 juillet 2016 a eu pour objectif de créer les conditions favorables à la formulation et à la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles en permettant une compréhension commune du concept des réformes, la



Awa Nana

compréhension de l'esprit et la lettre de ces réformes telles que formulées par la CVJR entre autres, a atteint les résultats escomptés.

Loin d'être un cadre pour la concrétisation des réformes politiques et institutionnelles, cette rencontre de réflexion et d'échanges initiée par le HCRRUN a permis aux participants de penser les réformes bien au-delà des questions électorales et de régimes politiques. Il était aussi et surtout question, hormis ces dernières, de réfléchir à une République métamorphosée visant la mise en place d'un nouveau contrat social en vue d'offrir un meilleur vivre ensemble entre les Togolaises et les Togolais.

HCRRUN-TG.ORG

Doufelgou / Entrepreneurs en formation

Des jeunes entrepreneurs agricoles et ruraux des régions des Savanes, de la Kara et Centrale sont en formation du 18 juillet au 30 septembre 2016 au Centre International pour le Développement Agropastoral (CIDAP) de Baga à Niamtougou.

Il s'agit d'un atelier de renforcement de capacités techniques additionnelles sur le développement des entreprises agricoles et rurales. L'atelier est initié par le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) et se situe dans le cadre des objectifs de la qualification des jeunes entrepreneurs du Togo.

La rencontre vise à éveiller l'esprit d'entrepreneurial chez les bénéficiaires à travers une formation de qualité en techniques culturelles, d'élevage et de transformation agroalimentaire, et aussi à les accompagner techniquement dans les phases de mise en œuvre de leurs projets.

Tchamba / « Tapis vert » pour Mme le nouveau préfet

Les cadres et la population de la préfecture de Tchamba ont organisé le 17 juillet dernier une rencontre pour exprimer leur soutien au nouveau préfet, Mme Titikpina Aïssatou.

Les populations ont voulu par cette manifestation féliciter la nouvelle représentante du pouvoir centrale pour sa nomination et lui apporter leur assistance dans l'accomplissement de sa mission. Elles ont profité de l'occasion pour remercier le chef de l'État pour sa politique du genre qui s'est traduite par la nomination d'une femme à la tête de la préfecture.

Cette retrouvaille a connu la présence de plusieurs personnalités entre autres, de Dama Dramani, le président de l'Assemblée nationale, de Sani Yaya, le ministre délégué chargé du Budget, des autorités traditionnelles et religieuses ainsi que des représentants de la jeunesse et groupements de femmes.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: St Louis

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

... La source de cette remise en cause du service internet est simple. Se connecter et jouer d'une pleine connexion au Togo relève d'un sacré luxe. Disposer de grande fortune ne permet pas tout de suite de pouvoir s'offrir ce luxe. Il faut être chanceux. Et en la matière, la chance n'a effectivement qu'un seul cheveu comme le dit l'adage populaire. On a beau être fonctionnaire chez un opérateur de téléphonie, travailleur dans les télécommunications, etc. les dieux de la connexion internet ne rendent pas visite aussi aisément.

Et ce n'est pas Cina Lawson, la ministre des Postes et de l'Economie numérique qui nous démentirait. Pourtant, pourtant, et pourtant, quand l'occasion lui est chaque fois donnée, elle ne rate jamais de promettre monts et merveilles, de parler du haut débit, du déploiement prochain de la fibre optique et même d'annoncer la « 3G+ »,....Et c'en était le cas hier au cours de la conférence qu'elle a co-animée avec le président du Directoire du groupe Maroc Telecom, pour le lancement de l'offre 3G+ par Moov Togo. Quid de « 3G » ? Quid de

déploiement de la fibre optique ? Quid de haut débit ? Les doutes, les peines et les chagrins les plus profonds de l'internaute togolais, ou du consommateur du numérique que nous sommes tous devenus, Cina Lawson ne l'ignore guère. Grande utilisatrice ou pratiquante des réseaux sociaux qu'elle est, les échos lui parviennent naturellement. Tant, elle-même invite l'ensemble des opérateurs « à jouer pleinement leur rôle et à honorer valablement leurs engagements, tant les attentes des consommateurs sont énormes et légitimes ».

Si les attentes des consommateurs sont aussi énormes, il va alors sans dire que l'heure n'est plus aux promesses, aux beaux discours, aux grandiloquences....c'est en effet sur ces terrains que la ministre a beaucoup plus trébuché avec ses promesses d'un troisième opérateur physique, d'un opérateur virtuel, etc. promesses qui sont restées lettres mortes et dont elle ne parle plus. Il est plutôt temps de surprendre agréablement le consommateur par l'action.

Dieudonné Korolakina

Evasion fiscale révélée à Wacem, ATS, Togo-Rail... Comment réagiront l'OTR et le gouvernement ?

De troublantes révélations du quotidien français « Le Monde », indiquent sans ambages, dans un article en date du 25 juillet dernier, par quelle alchimie « la fortune de magnats indiens du Togo finit dans les paradis fiscaux ».

« Parmi les hommes d'affaires qui opèrent au Togo et transfèrent illégalement leurs revenus dans des paradis fiscaux, il y a deux magnats indiens : Prasad Motaparti Siva Rama Vara et Manubhai Jethabhai Patel. On les retrouve dans la sidérurgie, le transport, la logistique, l'informatique ou le commerce international. Et surtout dans la cimenterie avec leur puissant groupe, Wacem, présent dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, en République démocratique du Congo et à Madagascar », révèle le journal qui ne manque pas de souligner que ces deux hommes d'affaires figurent dans les « Panama Papers » « comme véritables détenteurs de deux sociétés domiciliées aux îles Vierges britanniques et créées par l'intermédiaire du cabinet panaméen Mossack Fonseca. Il y a Ballyward Limited, lancée en 2000, et destinée au commerce international vers l'Afrique de l'Ouest. Et BitChem

Venture Limited, ouverte treize ans plus tard, pour effectuer des investissements directs et détenir des intérêts dans des sociétés basées dans le plus opaque Etat des Etats-Unis, le Delaware. » Joint au téléphone par le journal, Clément Kossi Ahiale, un proche collaborateur des deux hommes d'affaires met à nu une ingénierie fiscale complexe mise en œuvre pour dissimuler les identités de Prasad Motaparti Siva Rama Vara et Manubhai Jethabhai Patel. « On retrouve un tas d'intermédiaires, sociétés écrans et autres stratagèmes pour que les deux magnats indiens de Lomé n'apparaissent pas. « C'est quoi Ballyward ? C'est vous qui me le dites. Je ne la connais pas. ATS n'a pas de relation avec les sociétés indiennes, mais des Indiens peuvent avoir des actions dans ATS », révèle ce dernier. L'exploitation du calcaire à grande échelle ne profite pas au Togo, renseigne « le Monde ». « Mais Wacem n'en a cure et s'affranchit



Le siège de WACEM

des lois et des condamnations judiciaires. Ses comptes bancaires au Togo n'abritent que des brouilleries comparés à l'ampleur de son activité. Les principaux fournisseurs de Wacem sont à l'étranger et le principal actionnaire n'est pas le PDG Prasad Motaparti Siva Rama Vara mais une drôle de société, Kenelm Limited, domiciliée sur l'île de Man », assène le quotidien avant de conclure.

« Dans un rapport sur la transparence dans l'industrie

minière au Togo portant sur l'année 2003, mais publié en juillet 2015, l'actionnaire majoritaire, Kenelm Limited (40 %) est déclaré être basé au Royaume Uni. Rafles Holdings, troisième plus grand actionnaire avec 17 % des parts est établie au Panama.

Nulle mention de Manubhai Jethabhai Patel pourtant présenté par plusieurs sources et par la Banque mondiale comme l'un des deux piliers du groupe. »

Attente des réactions de l'OTR et du gouvernement

La réaction de l'office togolais des recettes (OTR) dont les actions sont encore dénoncées ou mal appréciées par beaucoup d'entrepreneurs togolais est très attendue sur ce dossier. L'équipe conduite par Henry Gaperi, le commissaire général de l'office, devra faire preuve de la même rigueur qu'elle applique en direction des petites structures entrepreneuriales togolaises. Wacem, ATS, Togo Rail... ces sociétés tenues par ces richissimes indiens doivent se conformer pleinement à la loi

togolaise, en cela l'OTR et le gouvernement togolais sont interpellés. Ce d'autant plus que le journal français martèle que Wacem continue à jouir du statut de zone franche jusqu'à ce jour alors que « la loi actuelle sur le secteur de la zone franche votée en 2011 est venue rectifier une disposition qui prévalait et qui était perçue comme périlleuse pour les ressources naturelles et les caisses du pays...Et le géant du ciment ne respecte pas non plus les dispositions légales qui l'obligent à exporter au bas mot 70 %, sinon la totalité de sa production. Elle a plutôt déversé l'essentiel de son clinker à ses deux cimenteries situées au Togo que sont Fortia (Tabligbo) et Diamond Cement (Dalavé). »

Plutôt que d'accompagner les réformes économiques engagées par le gouvernement, voilà des actes qui pourraient conduire notre pays dans une impasse économique. Et il revient au gouvernement et à l'OTR de se saisir avec fermeté de ce dossier.

TM

Sécurité et navigation maritime

Le Togo se conforme aux exigences de l'Organisation maritime internationale

Au cours de leur session extraordinaire du mardi 26 juillet dernier, les députés togolais ont adopté à l'unanimité la loi autorisant du Togo un adhérent à la convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime prise à Londres en octobre 2005. Ainsi, la Marine pourra identifier les infractions commises contre la sûreté et la sécurité maritimes, sécuriser non seulement les côtes mais aussi ses eaux territoriales en haute mer.

« Cette adhésion va permettre au Togo de se conformer aux exigences de l'Organisation maritime internationale et de renforcer ses moyens de lutte », a indiqué Ninsao Gnofam, le ministre des Infrastructures et des Transports à nos confrères de Republicoftogo.com.

Le Togo voit son arsenal juridique et réglementaire encore plus précis, alors que le pays s'appête à accueillir la conférence internationale sur la sécurité maritime et le développement en Afrique. Un sommet à l'initiative de l'Union africaine.

TM

Prélude au sommet de l'UA Consultations tripartites Afrique-Chine-Etats-Unis

Le Togo accueille le 15 octobre prochain, le sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur la sécurité maritime et le développement en Afrique. En avant goût à ce rendez-vous international, se tiennent les 27 et 28 juillet à Lomé les premières consultations tripartites entre l'Afrique, la Chine et les Etats-Unis pour la paix en Afrique.

Cette initiative du gouvernement togolais en collaboration avec le centre Carter où les participants vont réfléchir et trouver des solutions idoines aux sujets liés à la sécurité maritime et au terrorisme, a officiellement démarré ce mercredi à Lomé, a constaté un reporter de l'Agence de presse Afreepress.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, Robert Dussey, en présence du vice-président des programmes de paix au centre Carter, Jordan Ryan et du Représentant spécial du secrétaire de l'ONU en Afrique de l'ouest et dans le Sahel, Mohamed Ibn Chambas.

Il s'agira concrètement pour les participants au cours de ces deux (2) jours de réflexion collective, d'identifier quelques activités pratiques de collaboration entre l'Afrique, la Chine et les Etats-Unis et d'autres régions.

Sentiment de satisfaction pour le représentant spécial du secrétaire de l'ONU en Afrique de l'ouest et dans le Sahel, M. Chambas, d'être associé à cette importante réunion qui s'inscrit dans le cadre du sommet de l'UA sur la sécurité

maritime.

« Les Nations unies vont continuer de travailler avec les pays pour faire face aux défis sécuritaires et maritimes. Ce sera une réflexion qui apportera des perspectives et de bonnes idées pour le sommet. Nous travaillons avec l'UA mais aussi avec les pays de la région ouest africaine et centrale. Ils ont des mécanismes pour travailler ensemble et nous soutenons cette approche de conjuguer les efforts des pays du Golfe de Guinée pour face aux défis sécuritaires », a déclaré le Ghanéen.

Du côté du centre Carter, structure organisatrice de la réunion, la paix dans le Sahel, la sécurité maritime et l'économie bleue constituent des sujets ou des préoccupations de l'heure sur lesquels la Chine et les Etats-Unis veulent collaborer, surtout en Afrique où il y a un grand terrain d'entente entre les deux parties.

« Les intentions du centre Carter sont de promouvoir la paix et de construire l'espoir dans le domaine de la sécurité et de la paix en Afrique, domaines où il y a beaucoup de potentiel », a expliqué vice-président des programmes de paix au centre Carter, Jordan



Table à l'ouverture

Ryan.

Ouvrant les hostilités, le chef de la diplomatie togolaise a souligné que sur terre comme sur mer, la question de la paix et de la sécurité en Afrique est un défi frontal à ne plus esquiver, ni négliger encore moins ignorer.

« Elle se dresse devant nous comme un frein visible à nos jeunes et prometteuses économies en pleine croissance, elle s'affiche comme un obstacle évident à notre tranquillité, notre humanité et à notre volonté de vivre ensemble. Elle titille et remet quotidiennement en cause, par le nombre croissant de victimes des conflits armés et des barbaries terroristes, notre capacité à y faire face et à y venir à bout. Bien qu'étant le fait de l'homme, les conflits, la violence et l'horreur semblent échapper à notre contrôle et à notre maîtrise. La situation est d'autant plus grave que les différentes mesures et stratégies prises aussi bien au niveau des Etats respectifs qu'au niveau de nos organisations régionales, quoique salutaires et volontaristes, ne produisent pas encore d'effets escomptés », a laissé entendre,

Robert Dussey.



Tchad / Opposition

Le front FONAC pour réclamer leur vote « volé »

29 partis politiques se sont unis le 26 juillet 2016 pour mener des actions avant et après la cérémonie d'investiture du président tchadien le 8 août prochain. Une action qui sonne comme une réponse positive à l'appel lancé, il y a quelques jours par le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman qui a appelé à la tenue d'un dialogue inclusif et sincère, après la présidentielle d'avril et avant les élections législatives censées se tenir d'ici fin 2016



Saleh Kebzabo

Si l'émissaire des Nations Unies a souligné l'importance pour tous les acteurs concernés à s'engager dans un processus électoral pacifique et à s'abstenir de tout acte de violence, l'opposition saisit cette perche pour s'unir et faire front commun autour du Fonac, le Front de l'opposition nouvelle pour l'alternance et le changement. Pour le chef de l'opposition Saleh Kebzabo, arrivé second lors de la dernière présidentielle, ce regroupement s'est constitué autour des six candidats à l'élection présidentielle pour poursuivre la lutte et mener des actions avant et après le 8 août, date de l'investiture d'Idriss

Deby. Il affirme, sous le couvert du nouveau regroupement que : « Dans l'intérêt suprême de la nation, tous les Tchadiens doivent se mobiliser pour défendre leur vote volé le 10 avril 2016 ».

Il faut rappeler que depuis la réélection du président Idriss Déby en avril dernier au premier tour pour un cinquième mandat avec 61,56% contre seulement 12,80% pour Saleh Kebzabo, il règne dans le pays des tensions sociale et politique qui préoccupe la communauté internationale.

TM

Ghana / Soupçons de corruption

Rawlings lève le voile

Accusé d'être impliqué dans une affaire de détention de fonds reçus de l'ex-président nigérian Sani Abacha, John Jerry Rawlings, l'ancien président du Ghana est sorti de son silence en début du mois de juillet pour apporter des éclaircissements.

L'ancien président Rawlings rectifie tout d'abord les allégations qui font état de détention de plus de 5 millions de dollars. Il affirme n'avoir reçu que 2 millions de l'ex-chef de la junte militaire au pouvoir au Nigéria. Pour Rawlings, les deux millions de dollars reçus de l'ancien président Sani Abacha alors chef de la junte militaire au Nigéria, a tout simplement servi à aider Nelson Mandela dans sa lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud.

Au cours d'une interview accordée au journal officiel Daily Graphic la semaine dernière, Rawlings a affirmé que le don était destiné à la lutte contre la discrimination en Afrique du Sud, au moment où aussi bien le Ghana et d'autres pays luttent contre le néocolonialisme en Afrique. Il affirme, en effet, que : « Quand Mandela faisait le tour du monde pour solliciter des fonds, il est venu ici pour demander notre soutien, nous avons eu le privilège de lui offrir un million de dollars. Cette contribution peut-elle



J. J. Rawlings

être qualifiée de corruption? Mandela combattait l'apartheid et notre révolution se battait contre le néo-colonialisme ». Il faut dire qu'après sa libération en 1990, Nelson Mandela avait effectué une visite au Ghana en 1991. Il avait été reçu par Rawlings et une aide lui a été apportée par le Congrès National Africain (ANC) dans sa lutte contre le régime de l'apartheid.

Alexandre Wémima

Bénin

Une conférence internationale sur le terrorisme en vue

L'Assemblée Nationale du Bénin envisage d'organiser avec l'appui des Parlements amis une conférence internationale pour une concertation renforcée sur la problématique de l'harmonisation de la législation contre le terrorisme dans les pays africains.

"Cette initiative s'avère indispensable au regard de la hausse considérable de la cote d'alerte au terrorisme dans nos pays", a affirmé lundi, le président du parlement béninois, Adrien Houngbédji à la 70ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Le président du parlement béninois, qui n'a précisé aucune date pour la conférence, a estimé que l'organisation de cette conférence internationale contre le terrorisme, se justifie aussi par les différences de performances relevées entre les Etats africains, en particulier dans l'intégration dans leurs dispositifs juridiques internes des instruments internationaux relatifs à la lutte



Adrien Houngbédji

contre le terrorisme, et la criminalité transnationale, comme moyen de prévention du terrorisme.

Xinhua

Afrique / Panama Papers

La haute corruption africaine mise au grand jour

De récentes révélations du Consortium International des Journalistes, relatives aux Panama Papers, ont mis en évidence le fait que 12 des 17 entreprises, impliquées dans une enquête judiciaire conduite en Italie pour des faits de corruption sur des accords pétroliers en Algérie, ont été créés par le cabinet Mossack Fonseca.



Les détails de la procédure italienne mentionnés dans le rapport du consortium, apprennent qu'un certain Farid Bedjaoui, neveu d'un ancien ministre algérien des affaires étrangères, a tenu des rencontres secrètes avec des officiels algériens pour, selon des témoins interrogés

par les juges, arranger avec eux des pots de vin d'un montant de 275 millions \$, afin de permettre à la firme énergétique Saipem de remporter en Algérie des contrats de 10 milliards \$. La justice italienne fait savoir que pour acheminer ces biscuits de corruption, M. Bedjaoui, actuellement recherché

par les polices internationales, avait créé une douzaine de firmes dans les paradis fiscaux avec les services de la firme Mossack Fonseca. Dans un de ses commentaires, elle a clairement exprimé qu'une de ces entreprises, Minkle Consultants S.A, est un véhicule de flux financiers illicites. Le cas italien ne serait que la pointe visible de l'iceberg. Au total, le consortium international des journalistes a identifié dans sa base des données des Panama Papers, 37 entreprises citées ou impliquées dans des procès pour corruption, dans l'acquisition de contrats sur des ressources en Afrique. « Des entreprises obtiennent des contrats en Afrique, soit parce que leurs dirigeants sont politiquement connectés, soit parce que leurs propriétaires ont recours à des pratiques douteuses pour obtenir des contrats », a fait savoir au consortium Fredrik Reinfeldt, l'ancien ministre suédois des affaires étrangères devenu président de l'Initiative pour la Transparence dans les industries

Extractives (ITIE).

Les données qui ont fuité de la firme Mossack Fonseca indiquent également qu'elle a créé 27 entreprises filiales rattachées à Anglogold Ashanti, un des leaders mondiaux de la production d'or, avec des opérations dans plusieurs pays africains, dont certains sont très pauvres (comme le Mali) ou en proie à des déficits de revenus importants (comme le Ghana ou l'Afrique du sud). Anglogold s'est défendu face au consortium de respecter au mieux la légalité dans ses pays d'intervention. Saipem, pour sa part, a indiqué qu'elle collaborait de bonne foi avec la justice, et avait déjà fait recours à un auditeur externe pour examiner l'ensemble de ses comptes.

Il n'en reste pas moins que la région Afrique est désormais présentée par de nombreuses organisations (Tax and Justice Network ou encore Oxfam), comme une créancière nette du monde.

Agence Ecofin

CETEF

Le made in Togo se fait connaître

La première édition de la foire « Made in Togo » a été lancée le lundi 25 juillet 2016 au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), en présence de plusieurs officiels

Au rang des officiels à l'ouverture, on notait la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé. 87 exposants font connaître leurs produits et savoirs faire aux publics.

L'objectif de cette foire, c'est de faire connaître aux Togolais tous les produits qui sont fabriqués dans leur pays. D'où le nom « Foire made in Togo ».

Plusieurs secteurs d'activités- artisanat, agriculture, industrie, électronique, informatique etc. exposent à ce rendez-vous de 10 jours au cours desquels 10 000 visiteurs sont attendus.

Les organisateurs de cette foire espèrent profiter de ce rendez-vous qui se tient



Photo de famille des officiels au lancement

pendant les vacances et par ailleurs coïncide avec la période de retour de la diaspora, pour impacter le maximum de personnes. Logique, puisque qu'il est connu que les togolais savent faire beaucoup de choses localement, mais leurs initiatives- la plupart à l'étape embryonnaires- ne sont pas connues.

Autre problème des made in Togo, c'est le manque de compétitivité face aux produits importés. En effet, les initiatives se comptent par centaines mais n'arrivent pas à sortir de l'étape d'idée d'entreprise ou de start-up.

Pour le ministre du commerce, il s'agit par cette foire de donner une visibilité aux opérateurs économiques et amener les Togolais à consommer local.

« Cette manifestation constitue un des moyens de faire rayonner l'image des produits de nos opérateurs économiques qui ne cessent d'innover dans ce secteur, de faire connaître le fruit de leur talent créateur au grand public et de stimuler leur consommation au niveau national, régional et international », a déclaré Bernadette Legzim-Balouki, la ministre du Commerce, de la Promotion du secteur privé de l'Industrie, lors de l'inauguration.

Rachidou Zakari

Choco Togo Communiquer, mais vendre aussi

Choco Togo est-elle une entreprise ou juste une démonstration du savoir faire togolais? La question a tout son sens vu que ce produit « made in Togo » initié par des jeunes entrepreneurs togolais, jouit d'une bonne notoriété mais...

Il suffit de taper « Choco Togo » dans un moteur de recherche sur internet, et plusieurs articles, documents et plusieurs photos se présentent à vous. Rien à prouver sur le « faire connaître » de ce produit. Dans les foires, les salons et événements un peu partout dans le monde, ce produit a décroché plusieurs prix. Des personnalités du monde politique et des affaires se sont prêtés à cet exercice d'appréciation de ce chocolat en y associant leur image. En exemple, citons la ministre des télécommunications, et de l'économie numérique Cina Lawson, et récemment, l'ambassadeur des Etats Unis au Togo David Glimour. Malgré toutes ces actions souvent relayées avec fierté par les médias, il arrive souvent qu'on demande aux journalistes où peut-on trouver ce



Choco Togo, le chocolat made in Togo

fameux chocolat ?

Le constat est que dans les grands supermarchés de la capitale, on ne

trouve que des chocolats importés de tous genres. Pas de trace de Choco Togo, le seul fabriqué par les

Togolais. Cela pose en réalité un manque de mixte marketing qui peut aider à développer la distribution, le chalandage etc. du produit. Selon un expert en développement d'entreprises, « ce produit a besoin d'une touche stratégique ». Il est question de se faire connaître, mais profiter de cette notoriété pour se faire bien distribuer et se faire vendre.

Améliorer le packaging

Pour d'autres observateurs avertis, il est aussi important, si le produit veut réellement concurrencer les chocolats importés de se rendre particulièrement attirant. « Les gens achètent n'importe quoi comme chocolat à cause de l'aspect attirant de son emballage, alors que le contenu est parfois décevant », nous confie cet observateur. Avouons-le, au risque de frustrer, l'emballage de Choco Togo et de plusieurs autres produits d'entrepreneurs togolais ne séduisent guère.

Rachidou Zakari

Entreprenariat La foire « Adjafi » s'internationalise

La foire des jeunes entrepreneurs « Adjafi » est devenue depuis 5 ans une tradition qui attire des milliers d'élèves, d'étudiants de parents etc. A la veille de la cinquième édition, les promoteurs annoncent l'évènement avec des innovations et une touche sous-régionale.



Cérémonie de lancement de l'édition 4 de la foire Adjafi

La Foire Adjafi a 5 ans cette année. 5 ans, ce n'est pas un jubilé d'or mais c'est quand même important pour un événement qui a su se faire une place, parmi la pléthore d'évènements de la capitale. C'est aussi l'occasion pour cette foire de s'internationaliser. A partir de cette année, elle s'ouvre sur la zone UEMOA. En effet, cette 5^e édition a pour thème, « la compétitivité des entreprises des jeunes dans la zone UEMOA ». Selon les promoteurs de l'évènement, plusieurs jeunes entrepreneurs des autres pays de la zone se sont déjà annoncés pour prendre part à l'évènement. 14 parmi eux vont échanger sur les thématiques liées au développement de leurs entreprises au cours d'un symposium.

Innovations

Plusieurs innovations seront introduites dans cette cinquième édition. La première est le concours pépite d'or. C'est « un concours national qui vise à primer les meilleures idées d'entreprise. Il est ouvert aux élèves, étudiants des écoles et universités du Togo, notamment ceux régulièrement inscrits au titre de l'année académique 2015-2016 ».

L'autre innovation, c'est aussi un concours ouvert aux entrepreneurs du secteur de la restauration. Il est dénommé « panier vert ». Ce concours de cuisine est initié à l'endroit des restaurateurs exposant sur le site de la cinquième édition de la foire Adjafi. Il s'agira de révéler celui qui proposera la meilleure recette de cuisine à base des produits agricoles du Togo.

« Les inscrits passeront par une phase de présélection qui consistera à évaluer la performance de ces chefs d'entreprises de restauration dans les domaines suivants : présentation du cadre de travail, respect et application des règles d'hygiène, management du personnel, accueil et prise en charge des clients, rapports qualité/Prix. Les dix meilleurs seront autorisés à participer à la finale en proposant chacun des recettes de cuisine décrites, préparées et servies à table ». Apprend-on.

Créée en 2012, « Adjafi » est une foire dédiée aux jeunes entrepreneurs. Elle est organisée par les jeunes qui croient en leurs talents et qui s'assignent pour mission de promouvoir les entreprises de jeunes à travers une exposition des produits de leurs génie et le renforcement de leurs capacités.

R. Zakari





Pub



La réponse énergétique à vos applications industrielles

SDMO fournit l'énergie électrique qui correspond précisément à votre besoin. 40 ans d'expérience dans l'industrie du groupe électrogène engagent nos innovations au service de la fiabilité. De l'offre standard de nos gammes de 1 à 3 000 kW à des produits et des installations spécifiques, c'est une énergie souple, de haute technicité, qui s'adapte à toutes les situations : Data Center, télécommunications, BTP, industries, hôpitaux... Une énergie conquérante et un service de proximité, présents dans plus de 150 pays. Signe de vie, l'énergie SDMO relie les hommes pour le confort et la sécurité de tous.



Effacité et disponibilité H24 - 7/7



Contact : Bureau 22 21 23 77 - GSM : 99 47 74 43 - E-mail : etradis.tg2007@yahoo.fr



Edition **Presse** **Radio** **Télévision**

R e j o i g n e z - n o u s a u j o u r d ' h u i

DMi directmédia Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com

C'est à Vous
que revient le titre

Meilleure Banque
de l'Afrique de l'Ouest



AFRICAN BANKER
AWARDS 2016

www.banqueatlantique.net

Améliorer la qualité du service à la clientèle, rapporte de nouvelles distinctions. Grâce à votre confiance sans cesse renouvelée, la Banque Atlantique s'est vue sacrée « **Meilleure Banque de l'Afrique de l'Ouest** » lors de la 10^{ème} édition des African Banker Awards, tenue en marge des assemblées générales de la BAD à Lusaka en Zambie.

Ce trophée est la récompense de la fidélité à nos valeurs, la récompense de notre dévouement quotidien, mais surtout **vosre récompense à vous**.
Merci à tous nos clients et partenaires.

Avec la Banque Atlantique, le meilleur reste à venir...

 **banque
atlantique**
FAITE POUR VOUS

GRUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE



Services

NOTIFICATION D'EXPLOIT D'ASSIGNATION EN VERTU DE L'ARTICLE 58 DU CODE DE PROCEDURE CIVILE ET DE L'ORDONNANCE A PIED DE REQUETE N° 2262/2016 RENDUE LE 26 JUILLET 2016 PAR MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE LOME PORTANT DESIGNATION DU JOURNAL TOGO MATIN POUR RECEVOIR L'INSERTION DUDIT EXPLOIT D'ASSIGNATION

ASSIGNATION EN PAIEMENT

L'an deux mil seize et les 14 et 26 Juillet à 15 heures 30 minutes.

A la requête de la société à responsabilité limitée dénommée AKOTRANS GROUPE, représentée par son Gérant, demeurant à Lomé et domicilié ès-qualités au siège de ladite société sis à Lomé Quartier Totsi, Avenue Pya, 01 BP. 266 Lomé, Tél. 22 50 34 13 ;
Assistée de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats au Barreau du Togo, sise à Lomé, 482, Rue Adabawere, 01 B.P. 968, Tél. 22 21 70 63, représentée par son Gérant, Maître Sédjro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

J'ai Gisèle Kokoèvi ABIASSI-AMEDEGNATO
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance de Lomé,
demeurant en ladite ville, 184 rue des Cygnes
Tokoin - Habitat
Soussigné

Donné assignation à :

GOODNESS COMMODITIES, Société à responsabilité limitée représentée par son Gérant, demeurant à Lomé et domicilié ès-qualités au siège de ladite société sis à Lomé, Zone industrielle du Port, Ancien magasin de la SONACOM, BP. 1746 Lomé, Tél. 90 04 11 43 / 92 36 57 97, où étant et parlant à : n'ayant pas pu, après plusieurs tentatives, rencontrer la gérante de GOODNESS COMMODITIES, j'ai conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile procédé à la notification par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé et par insertion dans le Journal TOGO MATIN en vertu de l'ordonnance n°2262/2016 du 26 juillet 2016. ERIDANIA, Société anonyme de droit suisse, représentée par son Directeur général, demeurant et domicilié ès-qualités au siège de ladite société sis en Suisse, Avenue Edouard-Rod 4, 1260 Nyon, où étant et parlant à : la société ERIDANIA n'ayant pas de siège connu au Togo mais à l'étranger, j'ai conformément à l'article 60-5 du Code de Procédure Civile procédé à la notification par lettre recommandée avec accusé de réception à cette adresse et par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé.

D'avoir à comparaître le Lundi 05 septembre 2016 à Huit heures du matin (08h 00), jours et heures suivants s'il y a lieu, à l'audience et par devant le Tribunal de première instance de première classe de Lomé siégeant en matière commerciale dans l'ancien bâtiment de la Cour Suprême du Togo ;

Leur rappelant que faute de comparaître aux audiences, une décision de défaut réputée contradictoire pourra être rendue contre elles sur les seules prétentions et pièces de ma requérante ;

POUR :

Dans le cadre de leurs activités commerciales, les sociétés ERIDANIA et GOODNESS COMMODITIES ont confié à la société CUPUS DIOS COMPANY LTD, Société de droit ghanéen, la prise en charge et la vente d'une cargaison de 8 500 tonnes de sucres arrivée au Port de Tema par le navire POTHONG GANG le 12 août 2011.

En sa qualité de mandataire, la société CUPUS DIOS COMPANY LTD a engagé divers frais pour l'exécution de ses obligations pendant que les sociétés ERIDANIA et GOODNESS COMMODITIES suivaient l'évolution du cours du sucre sur le marché ghanéen et la vente faite par leur mandataire en suivant ledit cours. Bien qu'elle ait engagé les frais nécessaires à toute la cargaison de 8 500 tonnes, les défenderesses ne l'ont laissée vendre que 3 500 tonnes. Elles ont pris possession du reste après avoir perçu les prix de vente et sans lui payer ses débours et leur trop perçu.

Malgré toutes les promesses de remboursement qui lui ont été faites, CUPUS DIOS COMPANY LTD n'a jamais réussi à se faire payer sa créance (Pièces n° 1 à 14). Les sociétés ERIDANIA et GOODNESS COMMODITIES sont ainsi restées lui devoir la somme totale de quatre cent trente-un millions cent mille sept cent cinquante-trois (431.100.753) francs CFA ainsi décomposée :

- Frais de manutention bord-terre.....	35.370.348 FCFA
- Acconage	12.435.540 FCFA
- Shippers consul	3.978.000 FCFA
- Frais de location de magasins et d'entreposage des marchandises dans les magasins SAFE BOND	132.313.686 FCFA
Pour 500 T	3.399.184 FCFA
Pour 500 T	4.466.512 FCFA
Pour 1000T	18.687.187 FCFA
Pour 6 500T.....	105.760.803 FCFA
- Frais d'entreposage dans les magasins MOJOSON	50.180.000 FCFA
Magasin A	39.780.000 FCFA
Magasin B	10.400.000 FCFA
- Frais de transport au magasin MOJOSON de 6 500 T de sucres, soit 129.651 sacs	34.573.600 FCFA
- Frais de déchargement de 6 500 T	8.643.400 FCFA
- Frais de rechargement de 6 100 T de sucre soit 122 000 sacs	8.133.333 FCFA
- Frais de formalités douanières	16.630.000 FCFA
- Frais de transfert des 6 500T de sucre	3.814.166 FCFA
- Pourboires divers	13.510.000 FCFA
- Trop perçu	111.518.680 FCFA

Suivant contrat de cession en date du 18 mai 2016, la société CUPUS DIOS COMPANY LTD a cédé ladite créance à la demanderesse, la société à responsabilité limitée dénommée AKOTRANS-GROUPE (Pièce n° 15). Ladite cession a fait l'objet d'une notification à l'attention des débiteurs par exploit séparé en date de ce jour (Pièce n° 16).

Conformément aux dispositions des articles 1999 et 2000 du Code civil dans sa version applicable au Togo, il échet de condamner solidairement les sociétés GOODNESS COMMODITIES et ERIDANIA à payer à la société AKOTRANS-GROUPE la somme de quatre cent trente-un millions cent mille sept cent cinquante-trois (431.100.753) francs CFA représentant le montant des débours effectués par la société CUPUS DIOS COMPANY LTD, dire que ladite somme portera intérêts au taux légal à compter de la présente, ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans constitution de garantie, et condamner les défenderesses aux entiers dépens dont distraction au profit de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'avocats au Barreau du Togo.

PAR CES MOTIFS

Voir venir les défenderesses, les sociétés GOODNESS COMMODITIES et ERIDANIA prises en la personne de leur représentant légal respectif ;

Au vu des dispositions des articles 1999 et 2000 du Code civil et de la convention de cession de créance en date du 18 mai 2016

S'entendre,

Condamner les sociétés GOODNESS COMMODITIES et ERIDANIA à payer à la société AKOTRANS-GROUPE la somme totale de quatre cent trente-un millions cent mille sept cent cinquante-trois (431.100.753) francs CFA ;

Dire que ladite somme portera intérêt au taux légal à compter de la présente ;

Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans constitution de garantie ;

Condamner les sociétés GOODNESS COMMODITIES et ERIDANIA aux entiers dépens dont distraction au profit de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'avocats au Barreau du Togo ;

Sous toutes réserves

Et pour qu'elles ne l'ignorent

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis copie du présent exploit dont le coût est de 60 000 FCFA.



L'Huissier,

Benin / Festival Vootoon Le caricaturiste Togolais Donissen parmi les formateurs

L'édition 2016 du festival Vootoon s'est déroulée les 22 et 23 juillet dernier à la place des martyrs à Cotonou au Bénin. Ce festival a pour but de familiariser les enfants et les plus jeunes avec les dessins et leur apprendre la communication à travers les illustrations.



Donissen instruisant des enfants au festival

Le festival Vootoon a été organisé par des dessinateurs béninois. Plusieurs acteurs du monde de dessin dont Constantin Adadja, le président du festival au Bénin, auteur de la bande dessinée sur Behanzin et le caricaturiste togolais Donald Donissen ont pris part à cette rencontre.

Conscient de vouloir laisser une trace et mieux préparer la génération suivante pour la relève, le président et formateur du festival a déclaré « ... ces enfants ont avoué me suivre de près à travers mes publications sur les réseaux sociaux ».

Vootoon est le mariage de deux mots « Vodoun » qui est la principale religion endogène du Bénin et du vocable anglais « Cartoon » qui littéralement signifie « dessin animé » ou « bande dessinée ». Le festival Vootoon est le festival qui regroupe toutes les branches du dessin de manière impartiale. Sa force est qu'il prône l'union de tous les genres de l'art du dessin pour le faire évoluer et créer un réseau de dessinateurs qui pourront valoriser leur métier et en assurant sa pérennité tout en aidant et encourageant la génération montante.

TM

Lire

« ...Et combien de fois me suis-je répété cet autre mot du maître : « je n'ai pas connaissance d'avoir jamais désiré aider l'humanité souffrante, mais j'ai senti le besoin envahissant de comprendre quelque chose aux énigmes du monde et peut-être de contribuer à leur solution. »

Et je me répète : « Non, on n'aide pas, on déchiffre », chaque fois que je me sens débordée par cette aventure unique, mal explicable, mal comprise, refusée de beaucoup. J'y repense quand je me vois comme de l'extérieure et que j'ai peur : moi la petite Menie de Cholet, devenue témoin, dépositaire d'un vécu innombrable, chargée de confidences d'un million d'être qui sont venus, en neuf ans, me dire quelque chose d'essentiel.

Car j'ai souvent peur. Je me dis que c'est trop pour un seul être, qui est aussi un être seul. Ce poids terrible je ne l'ai pas réclamé, ni ce dépôt trop lourd ni ces vérités-là qui demandent justice. Et jamais, en une seule vie, je ne pourrai clamer, prouver, convaincre, agir. Je me dis : « je vais mourir ainsi, emportant dans la tombe ces vérités dont on m'a fait témoin. Je n'aurai eu ni le temps ni le moyen de faire entendre ceux qui agissent. »

Car cette responsabilité n'est pas à ma mesure. Pour survivre, il faut que je la refuse. J'en choisis une autre : celle d'imposer l'image véridique de notre société.

Mais au fond de ma conscience chouanne, cela ne me suffit pas. Il faudra aussi que je la fasse changer et je ne peux pas. Je demande déjà trop. Personne n'accepte de regarder en face ce que je montre. C'est « Kitsch, indécent, dérangeant, stupide, à se tordre, bref du plus haut mauvais goût ! ». Il vaut mieux affirmer que ce sont de minables déshabillages de paumés. Car si on accepte d'entendre ce qui est dit, on prend peur, comme moi. Si on accepte mes chiffres, prouvant que ceux qui me parlent représentent statistiquement la société française, du haut en bas de l'échelle sociale, de la carte géographique ou de la pyramide des âges, on doit se mettre en cause et se reconnaître. Or, c'est intolérable.

Au début je ne savais pas très bien si toutes les critiques n'allaient pas avoir ma peau, un beau jour, sans crier gare. Et puis, au bout de deux ans, j'ai enfin saisi le mécanisme de la machine dont j'étais devenu un ... »

Extrait de *telle que suis* de MENIE GREGOIRE. Pp 290 à 291.

NOTIFICATION D'ACTE DE CESSION DE CREANCE EN VERTU DE L'ARTICLE 58 DU CODE DE PROCEDURE CIVILE ET DE L'ORDONNANCE A PIED DE REQUETE N°2262/2016 RENDUE LE 26 JUILLET 2016 PAR MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE LOME PORTANT DESIGNATION DU JOURNAL TOGO MATIN POUR RECEVOIR L'INSERTION DUDIT EXPLOIT

NOTIFICATION DE LA CESSION DE CREANCES

L'an deux mil seize et les 14 et 26 Juillet à 15 heures 30 minutes.

A la requête de la société à responsabilité limitée dénommée AKOTRANS GROUPE, représentée par son Gérant, demeurant à Lomé et domicilié ès-qualités au siège de ladite société sis à Lomé Quartier Totsi, Avenue Pya, 01 BP. 266 Lomé, Tél. 22 50 34 13 ;

Assistée de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIES, Société d'Avocats au Barreau du Togo, sise à Lomé, 482, Rue Adabawere, 01 B.P. 968, Tél. 22 21 70 63, représentée par son Gérant, Maître Sédjro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

J'ai Gisèle Kokoèvi ABIASSI-AMEDEGNATO
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance de Lomé,
demeurant en ladite ville, 184 rue des Cygnes
Tokoin - Habitat
Soussigné

Signifié et en-tête des présentes laissé à :

GOODNESS COMMODITIES, Société à responsabilité limitée représentée par son Gérant, demeurant à Lomé et domicilié ès-qualités au siège de ladite société sis à Lomé, Zone industrielle du Port, Ancien magasin de la SONACOM, BP. 1746 Lomé, Tél. 90 04 11 43 / 92 36 57 97, où étant et parlant à : n'ayant pas pu, après plusieurs tentatives, rencontrer la gérante de GOODNESS COMMODITIES, j'ai procédé à la notification par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et par insertion dans le Journal TOGO MATIN en vertu de l'ordonnance n°2262/2016 du 26 juillet 2016.

ERIDANIA, Société anonyme de droit suisse, représentée par son Directeur général, demeurant et domicilié ès-qualités au siège de ladite société sis en Suisse, Avenue Edouard-Rod 4, 1260 Nyon, où étant et parlant à : la société ERIDANIA n'ayant pas de siège connu au Togo mais à l'étranger, j'ai, conformément à l'article 60-5 du Code de Procédure Civile procédé à la notification par lettre recommandée avec accusé de réception à cette adresse et par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé.

Copie du contrat de cession en date du 18 mai 2016 par lequel la société CUPUS DIOS COMPANY LTD a cédé à ma requérante la totalité de ses créances sur la requise, soit la somme de quatre cent trente-un millions cent mille sept cent cinquante-trois (431.100.753) francs CFA ;

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

Sous toutes réserves
A ce qu'elles n'en ignorent

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie dudit contrat ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de 60 000 FCFA, frais de timbres inclus.





Sports

FTF

Fin de formation des entraîneurs

Avec pour nom « promotion Germain Wona » un groupe de 39 entraîneurs ont reçu une formation à la fin de laquelle ils ont reçu des attestations, la semaine dernière au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF).



Remise d'attestation à un entraîneur

Selon les informations rendues publiques par la FTF, ces entraîneurs ont effectué un stage de la Licence B-CAF. Elle a été supervisée par l'instructeur de la Confédération Africaine de Football (CAF), le Tunisien Adel Khatali. Du 11 au 24 juillet 2016- durée de la formation- il a été question de mettre à jour les participants sur la « préparation physique », les « filières énergétiques », les « tendances du football moderne », la « préparation psychologique » du joueur et les « méthodes d'enseignement ». En tout 39 entraîneurs ayant réussi à la Licence C-CAF avec 12 de moyenne et qui ont fait deux (2) ans d'activités sur le terrain, ont

passé l'examen.

« Il ne faut pas oublier que le Togo vient de commencer ces genres de formation et il se doit d'être encouragé, les candidats à avoir ces diplômes. Et je souhaite les revoir au niveau de la licence CAF-A », a dit Adel Khatali, le superviseur dépêché à Lomé par la CAF.

Du côté des entraîneurs, c'est la satisfaction. « Nous avons acquis pendant cette formation des outils pour améliorer la manière d'entraîner nos joueurs que ce soit les jeunes ou les seniors mais je crois que la formation des jeunes va être beaucoup scientifique que aléatoire », a

déclaré le porte-parole des stagiaires le Lieutenant-Colonel Kabou Gnandi. Présent à toutes les étapes importantes de la formation, le Colonel Guy Akpovy a réaffirmé sa volonté et détermination à renforcer la formation des éducateurs de qualité à travers la consolidation d'une Direction technique nationale structurée et étoffée en ressources humaines.

« J'émet le souhait que cette promotion par son sérieux et son dévouement au travail et à la cause de la formation de nos jeunes, honore le nom de leur parrain qui comme les autres dirigeants des clubs et ligues régionales membres de la FTF se voue inlassablement au développement du football au Togo », a-t-il précisé.

Notons que depuis trois ans qu'ils ont débuté, ces examens ont permis de former 234 entraîneurs pour les Licences C et B-CAF.

Rachidou Zakari

Ligue plateaux-Est de Maracana PIMA club sacré champion

Le Club des Pionniers de Maracana d'Atakpamé (PIMA) a été consacré champion de la Ligue de Maracana Plateaux-Est le dimanche dernier.



Un match de Maracana (Illustration)

Le championnat de la zone des Plateaux -Est, a été disputé le 24 juillet dernier à Atakpamé. À l'issue du match, Pima club a pulvérisé « Kalako

» par 7 buts contre 2 en matches aller-retour. Des buts ont été marqués par Ben Amédomé, Matékpo Kodjo et Koffi Komivi Doudou.

Le coup d'envoi de ce tournoi a été donné par le représentant du président de la Fédération togolaise de Maracana, (FETOMA) M. Adigun Josué, qui a saisi l'occasion pour convier les trois équipes au fairplay. Il s'est dit satisfait du jeu produit par les équipes.

Le secrétaire général de la ligue de Maracana des Plateaux -Est Ayémisso Kodjo Tony a félicité PIMA Club pour sa détermination et la qualité de son jeu. Il a invité ses joueurs à continuer de s'entraîner activement pour mieux aborder la phase nationale. Pima club représentera la ligue des plateaux pour le championnat national qui se déroulera à Lomé.

TM

Nigéria / Obsèques de Keshi Akpovi honore la mémoire du disparu à Abuja

Le président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), Guy Akpovy a signé hier à Abuja au Nigeria, le livre de condoléance en mémoire de Stephen Keshi, l'ex entraîneur des Super Eagles et par ailleurs ex entraîneurs des Eperviers du Togo.

La démarche d'Akpovy vise à honorer Keshi, celui qui a permis au football togolais de s'éclorre. Le regretté Keshi a aidé les Eperviers à se qualifier pour la Coupe du monde 2016 en Allemagne. Le « Big Boss » comme l'appellent ses fans rééditera en 2014 le même exploit avec les Supers Eagles du Nigeria.

Avant le déplacement du président de la FTF, un match de gala a été organisé le 19 juin 2016 à Lomé en hommage au sélectionneur Stephen Keshi. Le match avait opposé des joueurs des Eperviers qui avaient coachés par Stephen Keshi et la sélection actuelle des Eperviers.

Rappelons que Stephen Keshi, l'ancien défenseur de Strasbourg et du Nigeria, est décédé le 08 juin 2016 à l'âge de 54 ans. Le décès avait été annoncé par la Fédération Nigérienne de Football du Nigeria. Keshi aurait succombé à une crise cardiaque dû à un accident vasculaire cérébral (AVC). Les obsèques de l'ancien sélectionneur national se déroulent du 27 au 29 juillet 2016.

Le Col Guy Akpovy a quitté Lomé le mardi 26 juillet pour le Nigeria, où il assistera aux obsèques de Stephen Keshi.

Koaci.com

Benin / Coupe de l'indépendance Les demi-finalistes connues

Dans le cadre de la célébration du 56^{ème} anniversaire de son accession à l'indépendance le 1^{er} août 2016, le ministère de la Jeunesse, des Sports et des loisirs (MJSL) du Bénin a lancé un tournoi dénommé « Coupe de l'indépendance du Bénin ». A quelques jours de la finale, on connaît les équipes qui joueront les demi-finales



Coupe de l'indépendance du Bénin bientôt la finale

Le dimanche 24 juillet dernier, la direction des Sports d'élites du ministère des sports a fait jouer les sélections départementales.

Ainsi, à Parakou, la sélection du Zou a battu celle de l'Atacora par un score de 1-0. L'Ouémé a sèchement dominé le Mono sur le score de 3-0 à Cotonou. A Bohicon, le Borgou et l'Atlantique se sont neutralisés sur la marque de 1-1. A l'épreuve fatidique des tirs au but, la sélection du Borgou a pris le dessus par

5 tirs contre 4.

En demi-finales, le Zou affronte le Borgou et l'Ouémé sera face à l'Atlantique. Selon les informations communiquées par le ministère béninois des sports, les demi-finales auront lieu ce jeudi 28 juillet 2016. La finale aura lieu dans l'après-midi après le défilé civil et militaire, le jour de la célébration de l'indépendance.

Elom(Stagiaire)

JO de Rio Remise du drapeau aux athlètes togolais

La délégation du Togo a quitté Lomé en direction de Rio pour les Jeux Olympiques 2016. Avant leur départ, les athlètes ont rencontré le Premier ministre togolais, Selom Klassou à la primature en présence du président du Comité National Olympique(CNO) Togo, du ministre des Sports et des membres du gouvernement.

Selon le CNO Togo, la participation du Togo à cette édition des Jeux Olympiques, n'est pas forcément pour gagner une médaille, mais plutôt de voir les performances de ces représentants améliorer.

La délégation togolaise aura à sa tête Kpossi Rebecca comme porte-drapeau de la délégation togolaise « C'est un avis personnel, je pense que c'est Kpossi Rebecca qui sera le porte-drapeau parce qu'elle avait déjà été aux Jeux Olympiques de Londres. C'est elle la plus qualifiée si on veut et c'est tout à fait normal que nous la désignons comme porte drapeau, c'est ce que je pense » a déclaré Etienne Degboe, le secrétaire du CNO Togo.

Avant de faire le déplacement sur Rio, la nageuse se confie: « Ça fait 4 ans que je fais les jeux olympiques. Durant les quatre ans, j'ai amélioré mon record et je continue par travailler. En 2012, j'étais une gamine, je ne savais rien des Jeux. Maintenant je pense que j'ai plus appris après les jeux de Londres, j'ai côtoyé des grands athlètes, et j'ai mis ça en contribution... Ça se passe bien,



Le PM remettant le drapeau à Rebécca

je m'entraîne 6 fois dans la semaine. Les matins, je vais dans la salle de Gym, le soir je vais à la piscine pour trois heures d'entraînement » a-t-elle confié à nos confrères de africatosport.com. La compétition démarre le 05 août et prend fin le 21 du même mois.

Zakari

Binah Réception d'un bâtiment sanitaire

L'ONG l'Appel l'Orientation à l'Islam et la Bienfaisance (AOIB) a réceptionné les travaux de construction d'un bâtiment sanitaire le dimanche 17 juillet dernier, à Solla dans la préfecture de la Binah au Nord du Togo.

Ce joyau flambant neuf d'une superficie de 275 m² est une unité de soins de santé périphérique. Il a coûté environ 33 millions de franc CFA et vient ainsi renforcer le travail du personnel soignant en palliant au manque des salles de soins adéquats. Il comporte des salles d'accouchement, de soins, de pansement, d'attente et une pharmacie. Les donateurs ont dans leur intervention souligné que leurs œuvres de bienfaisances sont rendues possibles au Togo grâce à la volonté du chef de l'Etat, son excellence, Faure Essozimna Gnassingbé qui ne ménage aucun effort quand il s'agit de la bonne santé de son peuple.

Selon M. Batchana Nouridine Salihou, représentant de la section Nord Togo de l'ONG AOIB aucune œuvre n'est plus grande quand il s'agit de la santé humaine. C'est la raison pour laquelle son institution n'a pas hésité à répondre favorablement à ce projet de construction d'un bâtiment sanitaire soumis par un fils du milieu.

La cérémonie de réception de cet ouvrage a été très sobre, elle a vu la présence de différentes confessions religieuses qui ont rendu grâce à Dieu et ont imploré sa bénédiction sur toute la nation togolaise.

Tour à tour le régent du canton de Solla, le représentant du directeur préfectoral



Photo de famille des initiateurs et bénéficiaires

de la santé et le promoteur du projet Dr Georges Oulégho Kéyéwa, ancien ministre de la communication et de la culture ont exprimé leur gratitude et

remercié les donateurs pour leurs œuvres sociales, il leur ont promis de veiller à l'entretien du centre de santé.

TM

Ecole d'orthophonie Célébration du 10^e anniversaire à Lomé

Le département des orthophonistes de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) a célébré le vendredi 22 juillet dernier à Lomé son 10^e anniversaire d'exercice au Togo et en Afrique sub-saharienne.



Remise de certificat d'honneur

L'orthophonie est une branche paramédicale qui s'occupe de la prévention, du dépistage et du traitement des troubles du langage, de la communication et des fonctions oro-myo-fonctionnelles.

L'apothéose de la célébration a eu lieu en présence de plusieurs personnalités dont le professeur Boko Essohanamm, le représentant du ministre de la Santé

Au cours de son intervention, le professeur Essohanamm a remercié tous ceux qui ont

œuvré pour l'implantation de l'orthophonie au Togo.

De l'apport de l'orthophonie, il a évoqué les interventions médico-sociales au Togo et dans la sous-région dans des domaines tels que la prise en charge des nourrissons en difficulté de téter, les retardés mentales, la sourdine, les maladies cérébrales causées par les accidents, les personnes en difficulté de s'exprimer ou d'écrire...

Selon Emmanuel Etongnon, le président de l'Association des Professionnels Orthophonistes du Togo (ASPOT), la profession a eu un bilan positif et s'annonce très prometteuse car un plan sera élaboré pour des stratégies d'amélioration en vue d'une meilleure prise en charge des patients.

L'école d'orthophonie au Togo a vu le jour en octobre 2003 et a été mutée en une filière de formation avec le niveau licence. Elle est devenue une école de formation en science de la santé au sein de l'Université de Lomé.

Bataba Tolga

Internet Moov annonce la 3G+ et la construction d'un réseau de fibre optique

Le ministre des Postes et de l'Economie numérique a animé mercredi à Lomé avec le Président du Directoire du groupe Maroc Telecom, un point de presse pour annoncer le lancement de l'offre 3G+ par MOOV Togo et le déploiement prochain de la fibre optique de Lomé à Kara.

Le 25 janvier à Kara, le gouvernement togolais a accordé une licence d'exploitation de la 3G à l'opérateur de téléphonie mobile « Moov Togo », filiale du groupe Maroc Telecom. Six mois après et conformément au cahier des charges signé, l'opérateur a annoncé à l'occasion d'une visite à Lomé du Président du directoire de Maroc Telecom, le lancement « avant le 10 août » de la 3G+ sur toute l'étendue du territoire togolais.

« Je sais que le gouvernement togolais a mis l'économie numérique au centre de sa stratégie de développement », a indiqué Abdeslam Ahizoune avant d'annoncer le lancement dans quelques jours de l'offre 3G+. « La jeunesse togolaise ne mérite pas un service au rabais », a-t-il poursuivi, promettant respecter les obligations contenues dans le cahier des



charges signé fin janvier à Kara. Saluant « la vision de Madame le ministre Cina Lawson et la stratégie du Chef de l'Etat togolais » qui font ce qu'il faut pour que des investissements conséquents soient réalisés dans le secteur des télécommunications, Abdeslam Ahizoune s'est dit prêt à « déployer les investissements qu'il faut » pour accompagner la politique du gouvernement dans le domaine.

Le ministre des Postes et de l'Economie numérique, a indiqué que sa « préoccupation essentielle est de mettre Internet au service de l'essor économique » du Togo « et au service d'un épanouissement

complet des jeunes ». Cina Lawson a invité l'ensemble des opérateurs « à jouer pleinement leur rôle et à honorer valablement leurs engagements, tant les attentes des consommateurs sont énormes et légitimes ».

Le Groupe Maroc Telecom annonce également le démarrage dans les prochains jours de la construction d'un réseau fibre optique allant de Lomé à Kara pour une première phase. Une initiative qui devrait venir soutenir la politique de renforcement des infrastructures de télécommunication sur toute l'étendue du territoire national.

Dépêches Togo

Education 3 élèves de Kpalimé débarquent aux États-Unis

Trois élèves, les meilleurs de la ville de Kpalimé débarquent aux États-Unis. C'est au bénéfice du programme de leadership des jeunes de l'Afrique subsaharienne (PAYLP) initié par le département d'Etat américain.

Cette troisième promotion a quitté Lomé en fin de semaine dernière accompagnée d'une chaperonne Mawusi Boevi, enseignante au Lycée Zomayi à Kpalimé. Ces trois jeunes, tous moins de 18 ans, avec mention très bien au BAC A4 et C, ne sont que Emmanuel Yenkey, du Collège Protestant de Kpalimé, Bijou Akossiva Tossou et Alaza Gado.

Pour cette année, les Togolais seront avec des Tchadiens, des ivoiriens, des camerounais et des malgaches. Ils auront droit à des activités relatives à l'éducation civique, le leadership de la jeunesse, la participation communautaire et le respect de la diversité. L'entrepreneuriat et l'emploi font partie intégrante de même que des ateliers sur le leadership,



(ph) Les jeunes PAYLP 2016 avec leur chaperonne

le service communautaire, des visites d'établissements scolaires, des activités culturelles locales et des visites à des familles américaines. Ils auront aussi à visiter Washington DC, Chicago et Oregon. Le PAYLP soutient les objectifs du

Département d'Etat de favoriser la coopération régionale sur le continent en plus de renforcer les capacités des jeunes leaders. La promotion 2016 prend fin le 13 août 2016.

africardv.com



drive dentsu

du 07 juillet au 17 août

flooz **promo conso**

Utilise les services Flooz et gagne !

Du **07 juillet** au **17 août**, deviens millionnaire avec **Flooz** !

Utilise les services **Flooz**, cumule des points, atteins ton objectif hebdomadaire pour participer au tirage au sort hebdomadaire.

Pour participer, il te suffit de recharger du crédit sur ton compte ou sur celui d'un proche, de payer tes factures CEET, de transférer de l'argent à un proche à Lomé ou à l'international.

Tape ***155*55#** pour avoir toutes les informations.

N'hésites plus, consomme et gagne !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) 9999 7777 (payant)

(*) Jusqu'à 1 000 000 F CFA déposé sur un compte Flooz